



UNIL | Université de Lausanne  
Faculté des géosciences et de l'environnement  
Secrétariat du master en géographie  
bâtiment Géopolis  
CH-1015 Lausanne

## CONTRAT DE STAGE

### I. Coordonnées et informations générales

**Nom, prénom de l'étudiant-e :** .....

Numéro d'immatriculation : ..... Orientation : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Nom, prénom du/de la superviseur-e à l'UNIL :** .....

Faculté de rattachement : ..... Fonction : .....

Téléphone professionnel : ..... Courriel professionnel : .....

**Titre de l'organisme d'accueil :** .....

Nom, prénom du tuteur/de la tutrice dans l'organisme : .....

Fonction : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Dates prévues du début et de fin de la période de stage**

de (jj/mm/20aa) ..... à (jj/mm/20aa) .....

Nombre de semaines : ..... Taux d'activité : .....

Nombre de crédits proposés (en accord avec le/la superviseur-e de l'UNIL) : .....

### Approbation finale

Le secrétariat du MSc GEO atteste que le présent document est dûment rempli et mentionne le stage « en cours » dans le dossier académique de l'étudiant-e.

Lieu et date : ..... Signature et Tampon : .....



## II. Détails du programme de formation proposé

– Connaissances, aptitudes et compétences à acquérir\* :

– Programme détaillé de la période de formation\* :

– Tâches du/de la stagiaire\* :

– Plan de suivi et d'évaluation\* :

– Si le mémoire de master est lié au stage, préciser l'articulation entre le rapport de stage et le mémoire\* :

*\* si l'espace à disposition n'est pas suffisant, il est possible de compléter les informations sur un document à annexer.*

### III. Gratification

L'étudiant·e peut percevoir de l'organisme d'accueil une gratification dont l'opportunité et le montant sont laissés à l'appréciation de celui-ci.

Montant de la rémunération / gratification : CHF \_\_\_\_\_ .

### IV. Engagements des parties

#### 1. Le/la superviseur·e de l'Université de Lausanne s'engage à :

Sélectionner les demandes de créditation de stage sur la base de critères et de procédures clairement définis et transparents.

Définir les résultats d'apprentissage du stage en termes de connaissances, aptitudes et compétences à acquérir.

Aider l'étudiant·e à choisir l'organisme approprié d'accueil, la durée du projet et le contenu du stage pour atteindre ces résultats d'apprentissage.

Préparer les étudiant·e·s à la vie professionnelle.

Évaluer avec chaque étudiant·e le développement personnel et professionnel acquis lors de sa participation au stage.

#### 2. L'organisme d'accueil s'engage à :

Confier des tâches et des responsabilités aux étudiant·e·s (tel que stipulés dans le présent contrat de stage) pour correspondre aux connaissances, aptitudes, compétences et objectifs de la formation et de s'assurer que l'équipement et le soutien appropriés sont disponibles.

Désigner un tuteur ou une tutrice pour conseiller les étudiant·e·s, les aider dans leur intégration dans le milieu d'accueil et suivre le progrès de leur formation.

Communiquer avec l'établissement d'origine d'éventuels problèmes et changements concernant le stage. L'organisme d'accueil définit et communique par écrit au/à la stagiaire les conditions de rétribution en prenant en compte les spécificités et les objectifs du stage ainsi que le caractère formateur de ce dernier, les avantages offerts le cas échéant, les modalités de suspension et de résiliation de stage, le règlement interne ainsi que les modalités relatives au régime de la sécurité sociale prévues, les conditions dans lesquelles le/la stagiaire est autorisé·e à s'absenter, notamment dans le cadre d'obligations attestées par l'établissement d'enseignement.

En cas d'interruption du stage pour quelque cause que ce soit, le/la responsable de l'organisme d'accueil en avertit le/la superviseur·e de l'Université de Lausanne.

#### 3. L'étudiant·e s'engage à :

Se conformer à toutes les dispositions négociées pour son stage et à faire de son mieux pour le succès du stage.

Communiquer avec le/la superviseur·e de l'Université de Lausanne d'éventuels problèmes et changements concernant le stage.

Soumettre un rapport (dans le format spécifié par le/la superviseur·e de l'UNIL) et tous les documents justificatifs requis à la fin du stage.

Respecter les règles et les usages de l'organisme d'accueil : en ce qui concerne les heures d'entrée et de sortie du personnel, le règlement intérieur, les règles d'hygiène et de sécurité, et la confidentialité.

Maintenir la plus stricte confidentialité à propos de toutes les informations dont il/elle aurait eu connaissance dans le cadre du – ou en relation avec le – stage. Ce devoir de confidentialité subsiste après la fin du stage et ne peut prendre fin, en tout ou partie, que moyennant une autorisation écrite de l'organisme d'accueil.

## **V. Assurances**

L'étudiant·e atteste par sa signature être couvert·e par une assurance maladie et accident et avoir souscrit une assurance garantissant sa propre responsabilité civile durant la période du stage. La FGSE, respectivement l'Université est déchargée de toute responsabilité à cet égard. De plus, si l'étudiant·e est domicilié à l'étranger, il/elle est tenu·e d'effectuer les démarches avec les assurances en lien avec son stage.

Au cas où le stage se déroule hors du territoire suisse, l'étudiant·e est invité·e à souscrire une assurance personnelle rapatriement.

En cas d'accident, quel que soit le lieu du stage, il/elle lui appartient de déclarer l'accident à son assurance.

## **VI. Droit applicable**

Le présent contrat est régi par le droit suisse.

Les normes du Code des obligations et en particulier celles relatives au contrat de travail sont applicables dans la mesure où le présent contrat et ses annexes n'y dérogent pas valablement.



En signant ce contrat, l'étudiant-e, le/la superviseur-e et l'organisme d'accueil confirment avoir pris connaissance des conditions contractuelles et s'obligent à s'y conformer.

**L'étudiant-e**

L'étudiant est responsable de son choix du stage.

Signature de l'étudiant-e : ..... Date : .....

**L'Université de Lausanne**

Le/la superviseur-e confirme que le programme de stage proposé est approuvé.

Signature du/de la superviseur-e : ..... Date : .....

Le/la coordinatrice du master valide le présent stage afin qu'il puisse être reconnu dans le cursus académique de l'étudiant-e.

Nom et signature du/de la coordinateur/trice du master

..... Date : .....

**L'organisme d'accueil**

L'organisme d'accueil confirme que le programme de stage proposé est approuvé. À la fin du stage, l'organisme délivrera un certificat de stage à l'étudiant-e.

Signature du tuteur/de la tutrice : ..... Date : .....